

FRATELLI TUTTI, première partie, paragraphes 22-24.

Le Pape continue à souligner combien certaines situations sont négatives, contraires aux droits humains. On relèvera en particulier les passages sur les femmes.

22. On s'aperçoit bien des fois que, de fait, **les droits humains ne sont pas les mêmes pour tout le monde**. Le respect de ces droits est une condition préalable au développement même du pays, qu'il soit social ou économique. Quand la dignité de l'homme est respectée et que ses droits sont reconnus et garantis, fleurissent aussi la créativité et l'esprit d'initiative, et la personnalité humaine peut déployer ses multiples initiatives en faveur du bien commun. Mais en observant avec attention nos sociétés contemporaines, on constate **de nombreuses contradictions** qui conduisent à se demander si l'égale dignité de tous les êtres humains, solennellement proclamée il y a soixante-dix ans, est véritablement reconnue, respectée, protégée et promue en toute circonstance. De nombreuses formes d'injustice persistent aujourd'hui dans le monde, alimentées par des visions anthropologiques réductrices et par un modèle économique fondé sur le profit, qui n'hésite pas à exploiter, à exclure et même à tuer l'homme. Alors qu'une partie de l'humanité vit dans l'opulence, une autre partie voit sa dignité méconnue, méprisée ou piétinée et ses droits fondamentaux ignorés ou violés. Qu'est-ce que cela signifie quant à l'égalité des droits fondée sur la même dignité humaine ?

23. De même, l'organisation des sociétés dans le monde entier est loin de refléter clairement le fait que **les femmes** ont exactement la même dignité et les mêmes droits que les hommes. On affirme une chose par la parole, mais les décisions et la réalité livrent à cor et à cri un autre message. C'est un fait, doublement pauvres sont les femmes qui souffrent des situations d'exclusion, de maltraitance et de violence, parce que, souvent, elles se trouvent avec de plus faibles possibilités de défendre leurs droits.

24. Reconnaissons aussi que bien que la communauté internationale ait adopté de nombreux accords en vue de mettre un terme à **l'esclavage** sous toutes ses formes, et mis en marche diverses stratégies pour combattre ce phénomène, aujourd'hui encore des millions de personnes - enfants, hommes et femmes de tout âge - sont privées de liberté et contraintes à vivre dans des conditions assimilables à celles de l'esclavage. Aujourd'hui comme hier, à la racine de l'esclavage, il y a une conception de la personne humaine qui admet la possibilité de la traiter comme un objet. La personne humaine, créée à l'image et à la ressemblance de Dieu, par la force, par la tromperie ou encore par la contrainte physique ou psychologique, est privée de sa liberté, commercialisée, réduite à être la propriété de quelqu'un, elle est traitée comme un moyen et non comme une fin. Les réseaux criminels utilisent habilement les technologies informatiques modernes pour appâter des jeunes, et des très jeunes, partout dans le monde. L'aberration n'a pas de limites quand des femmes sont malmenées, puis forcées à avorter ; l'abomination va jusqu'à la séquestration en vue du trafic d'organes. Cela fait de la traite des personnes et des autres formes actuelles d'esclavage un problème mondial qui doit être pris au sérieux par l'humanité dans son ensemble, car **comme les organisations criminelles utilisent des réseaux globaux pour atteindre leurs objectifs, de même l'engagement pour vaincre ce phénomène requiert un effort commun et tout autant global de la part des divers acteurs qui composent la société.**